



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

candidats

Question écrite n° 129105

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'éligibilité aux élections locales et nationales d'un chargé de mission aux droits des femmes et à l'égalité. Fonctionnaires ou contractuel de catégorie A au titre du ministère chargé des solidarités et de la cohésion sociale, ces agents sont placés sous l'autorité directe des préfets de départements. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si cette fonction ne crée pas une irrégularité et/ou incompatibilité dans le département où l'agent exerce et, le cas échéant, de lui préciser quelles dispositions doivent être prises par l'intéressé.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129105

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1792

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)